



Les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi

Maine-et-Loire

Situation au 31/03/2014

Document trimestriel



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

Obligation d'Emploi : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail :

- les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH,
- les victimes d'accidents du travail ou maladies professionnelles,
- les titulaires d'une pension d'invalidité,
- les anciens militaires, avec une pension militaire d'invalidité,
- les titulaires de la carte d'invalidité.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les aides financières gérées par l'Agefiph ne sont plus versées automatiquement. Elle concentre dorénavant ses actions sur les publics prioritaires (demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi, PME...).

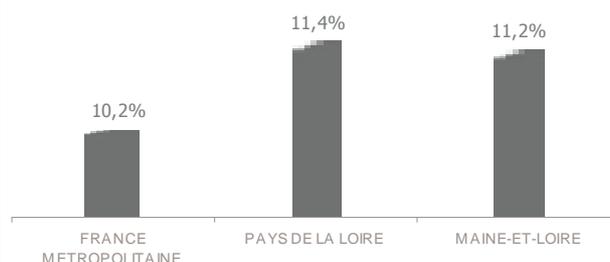
ALERTE : Pôle emploi n'a pas connaissance de tous les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi.

LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

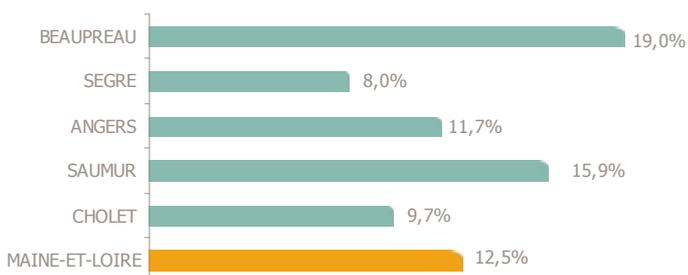
En mars 2014, les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi représentent **11,2%** de la totalité des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sur le département du Maine-et-Loire (Catégorie A), soit **4 240** personnes.

Cette proportion est similaire au poids enregistré au niveau régional et supérieure au niveau national.

Poids des obligations d'obligation sur la DEFM totale



Evolution annuelle des DEFM en obligation d'emploi – catégorie A



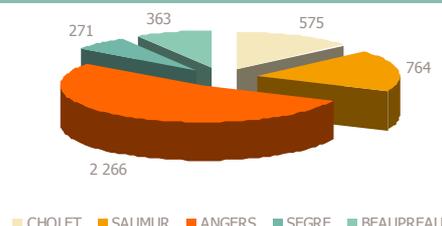
Le nombre total de DEFM (catégorie A) a progressé de **4,8%** sur le Maine-et-Loire entre mars 2013 et 2014. Pour les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi, la situation est moins favorable, puisque leur nombre a augmenté de **12,5%**. Cette évolution est inférieure au niveau régional (+15,1%) et supérieure au niveau national (+10,5%).

Sur le département, tous les bassins d'emploi enregistrent une progression importante du nombre de demandeurs d'emploi en obligation d'emploi. Les bassins de Segré et Cholet présentent des augmentations inférieures à la moyenne départementale. Le bassin de Beaupréau connaît la plus forte progression du Maine-et-Loire.

En Pays de la Loire, **23%** de la DEFM en obligation d'emploi est rattachée au département du Maine-et-Loire. Le bassin d'Angers représente **53%** des demandeurs d'emploi du département.

DEFM Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Volume des DEFM en obligation d'emploi – catégorie A



LA TYPOLOGIE

A fin mars 2014, les 4 100 DEFM (catégorie A) en obligation d'emploi du Maine-et-Loire ont les caractéristiques suivantes :

- **55%** sont des hommes.
- **44%** ont 50 ans ou plus, tandis que les jeunes de moins de 25 ans ne représentent que **4%** de la population en question.
- **19%** ont un niveau de formation supérieur au CAP ou BEP. **22%** sont soit sans diplôme, soit détenteurs du brevet des collèges.
- **48%** sont des ouvriers ou employés qualifiés. **5%** ont une qualification de niveau technicien, agent de maîtrise ou cadre.
- **722** personnes touchent le RSA, soit **17%** des DEFM en obligation d'emploi.
- Près de 4 personnes sur 10 ne sont pas indemnisées. **36%** de l'ensemble des DEFM en obligation d'emploi touchent une allocation du régime d'assurance chômage et **25%** une allocation du régime de solidarité.
- **58%** sont inscrits à Pôle emploi depuis au moins 12 mois et **34%** depuis au moins 24 mois.
- Seulement **3%** des travailleurs handicapés relèvent du milieu protégé (Etablissement et Service d'Aide par le Travail : ESAT).

DEFM catégorie A par type d'obligation d'emploi

Obligation d'Emploi	DEFM cat. A	Poids
Alloc. adulte handicapé	NC	-
Alloc. adulte handicapé (CNASEA)	267	6,3%
Autre	NC	-
Carte d'invalidité	7	0,2%
En instance CDA	145	3,4%
Orphelin de guerre	32	0,8%
Pension d'invalidité s.s. ou autre	212	5,0%
Pensionné de guerre	NC	-
RQTH CRP	16	0,4%
RQTH ESAT	150	3,5%
RQTH Marché du travail	3 162	74,6%
Rente AT/MP	40	0,9%
TH catégorie A	49	1,2%
TH catégorie B	90	2,1%
TH catégorie C	21	0,5%

Les 20 métiers les plus recherchés par les DEFM catégorie A en obligation d'emploi

53% des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A) inscrits à fin mars 2014 sont concentrés sur les 20 premiers emplois/métiers recherchés (contre **40%** pour l'ensemble des DEFM catégorie A).

Dans la majorité des cas, il s'agit de métiers requérant peu de qualifications.

26% concernent le domaine des services à la personne et à la collectivité tel que le nettoyage de locaux ou les services domestiques.

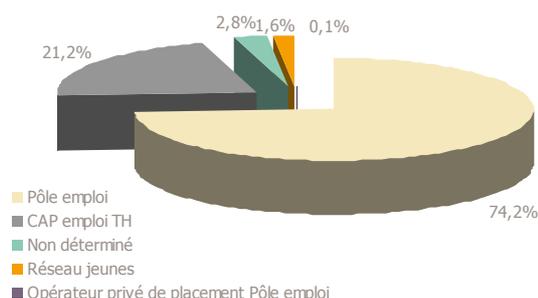
19% se rapportent au transport logistique (magasinage et préparation de commandes...).

Enfin, le support à l'entreprise représente **18%** des 20 premiers métiers recherchés (opérations administratives...).

Emploi/métier recherché détaillé (ROME)	DEFM cat. A	Poids
K2204 Nettoyage de locaux	273	6,4%
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	198	4,7%
K1304 Services domestiques	159	3,8%
M1602 Opérations administratives	155	3,7%
N1103 Magasinage et préparation de commandes	153	3,6%
A1203 Entretien des espaces verts	149	3,5%
M1601 Accueil et renseignements	139	3,3%
N1105 Manutention manuelle de charges	112	2,6%
K1303 Assistance auprès d'enfants	108	2,5%
I1203 Maintenance des bâtiments et des locaux	101	2,4%
M1607 Secrétariat	98	2,3%
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	81	1,9%
G1605 Plonge en restauration	80	1,9%
D1505 Personnel de caisse	73	1,7%
A1414 Horticulture et maraîchage	70	1,7%
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	70	1,7%
N4101 Conduite de transport de marchandises sur longue distance	69	1,6%
D1507 Mise en rayon libre-service	52	1,2%
F1606 Peinture en bâtiment	49	1,2%
K1302 Assistance auprès d'adultes	47	1,1%

LE SUIVI DE L'ACTIVITE

DE cat A, B en obligation d'emploi – co-traitance



- En mars 2014, **54%** des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A et B) étaient en accompagnement guidé et **26%** en accompagnement renforcé.

- **74%** étaient suivis par une structure Pôle emploi (soit plus de 3 400 personnes) tandis que **21%** étaient suivis en co-traitance par Cap Emploi (pour un accompagnement de longue durée), soit près de 1 000 personnes.

- Près de **450** Mises en Relation ont été faites pour ce public.

- De janvier à mars 2014, Pôle emploi a mené **4 672** entretiens professionnels, soit **9%** de plus que sur les mêmes mois de l'année précédente.